

Comment le numérique impacte-t-il l'emploi et les métiers, dans le pays de Saint-Brieuc ?



1

Des mutations sociales considérables

En 2016, le Conseil de développement a mené un travail prospectif sur les transformations du territoire.

Le développement et l'appropriation des usages du numérique est apparu comme un sujet central. Comment les outils numériques sont-ils et pourraient-ils être mobilisés pour faciliter l'accès aux droits et mieux vivre ensemble ?

Un 1^{er} Cahier a synthétisé les propositions pour répondre à cette question.

D'autre part, comment le numérique est-il approprié dans et par les entreprises du territoire ? Comment impacte-t-il les emplois et les façons de travailler ?

Qu'est-ce que le numérique, dans les entreprises ? Comment ce sujet et leurs outils sont-ils appropriés par les employeurs locaux et les salariés ? Comment impactent-ils les métiers et les façons de travailler ? Quelles sont les questions soulevées par ces enjeux ?

Un groupe d'acteurs a travaillé plus de 6 mois autour de ce sujet, en rencontrant différents professionnels, des employeurs et des salarié.e.s qui ont témoigné.

Les constats et préconisations issus de cette réflexion sont présentés ici.

2

Le rapport aux données

Les données - les data- apparaissent désormais comme une *matière première*. Leur récolte puis leur exploitation pour proposer de nouveaux services est désormais un objectif pour de nombreuses entreprises.



Conseil de
développement

Le rapport du Conseil national du numérique « travail, emploi, numérique » met en avant les changements majeurs qu'entraînent le numérique ; il souligne ainsi que dans l'histoire, seuls 2 changements peuvent être comparables avec celui lié au numérique : l'invention de l'écriture et celle de l'imprimerie. Comme pour ces révolutions, l'évolution n'est pas tant technologique que sociétale. Aussi, l'enjeu principal du numérique est celui des usages, plus que celui du débit. Le Conseil de développement a donc volontairement laissé de côté le sujet de l'équipement des territoires en haut et très haut débit et s'est concentré sur les usages du numérique. L'autre spécificité de la réflexion réside ensuite dans l'approche territoriale : comment le pays de Saint-Brieuc, avec ses emplois et ses spécificités est-il concerné par les usages du numérique ?

Le numérique, trois réalités complémentaires

2

La notion du « numérique » est volontairement abordée de façon large. Elle ne peut se résumer au fait d'utiliser un ordinateur ou internet. Elle renvoie à au moins trois réalités différentes qui, toutes, impactent les métiers et les façons de travailler.

1

La robotisation et l'automatisation

Le numérique entraîne des changements techniques et technologiques qui impactent les métiers, les façons de travailler, les conditions de travail. Les entreprises investissent ainsi dans des outils et des robots qui font évoluer les façons de travailler.

3

La transmission des informations, des ordres, les échanges au sein de l'entreprise

Le numérique entraîne aussi une mutation informationnelle ; cela concerne la transmission des informations dans l'entreprise, la transmission des ordres, le partage d'informations. Plus globalement, les échanges et les modalités de socialisation en interne peuvent évoluer et impacter les façons de travailler.

Les Constats

Comment le numérique impacte-t-il les emplois et les façons de travailler dans le pays de Saint Briec ?

3

Les impacts du numérique sur les emplois salariés

1

Les emplois territoire sont d'abord salariés

En 2013, l'emploi salarié représentait 86% des emplois du territoire ; c'est donc d'abord pour ce type d'emplois que la question des impacts du numérique se pose ; bien avant les emplois d'entrepreneurs individuels ou des start-up qui restent – en volume – tout à fait minoritaires sur le territoire. De plus, le secteur du numérique en tant que tel est peu développé sur le territoire. Le Conseil de développement a donc choisi d'axer sa réflexion numérique sur les emplois a priori non numériques et sur les emplois salariés du territoire.

Les témoignages recueillis

Coralie BELLARD, responsable communication du pôle alimentaire d'Euralis,

Michel HUMO, formateur CACES Euralis - site d'Yffiniac

Gildas ALLENO, éleveur à Lanfains

Jean-François HERVE, secrétaire général de la fédération du bâtiment et des travaux public des Côtes d'Armor

Marie HELLIER, chargée d'accueil et d'E-tourisme, office de tourisme de Binic-Etables

Eric DANET, conseiller territorial à GRDF,

Anthony LE CLERC, chargé d'affaires GRDF et membre du CHSCT

Rémy AUBERT, employé logistique - cariste à U logistique (site de Ploufragan)

David LEROY, directeur technique du campus des métiers et des qualifications technologies et usages numériques Bretagne (Lannion)

3

Vers des métiers hybrides

La robotisation peut entraîner des disparitions d'emplois dans l'entreprise (ex : la fonction de chauffeur n'a plus lieu d'être dans un entrepôt où les véhicules sont autonomes). Toutefois les métiers ne vont pas tous être remplacés par des robots : une entreprise de transformation agroalimentaire aura toujours besoin de charcutier.e ; le secteur du bâtiment aura toujours besoin de couvreur.e ou de maçon.ne. En revanche, leurs outils de travail vont évoluer et nécessiteront une adaptation. Un certain nombre de métiers devrait donc « s'hybrider », nécessitant le recours à des compétences plurielles : il faudra apprendre le métier de charcutier.e mais aussi la maintenance et le paramétrage de la machine ; gérer les communications des données numériques en même temps que la construction d'un mur.

Des usages du numérique très différents : un risque de fracture

2

Les témoignages récoltés ont mis l'accent sur des usages du numérique très différents, d'un secteur d'activités à l'autre et d'une entreprise à l'autre. Dans un entrepôt logistique, la robotisation de la préparation des commandes et l'informatisation de la gestion des stocks a transformé les métiers, en supprimant un certain nombre et en impactant fortement les conditions de travail. Chez Euralis, seul un salarié sur deux est connecté à un ordinateur ; certaines activités (boulangerie, mise en palettes des produits) ont été automatisées, mais le savoir-faire artisanal reste très présent dans l'entreprise. On comprend donc aisément que selon les entreprises et les secteurs d'activités, le rapport au numérique diffère fortement.

Au sein d'une même entreprise, la perception du numérique peut aussi être très différente. A Euralis, certaines équipes vont travailler en mode projet, développer les partenariats et le travail collaboratif à distance ; en revanche certaines activités manuelles restent peu robotisées. Au sein de GRDF, les témoignages ont fait état de perceptions différentes ; pour l'un, l'entreprise avait mutée sur le mode de la start-up avec une appropriation forte du numérique ; pour l'autre, le métier était le même et il n'y avait pas d'importantes évolutions. Aussi, selon la position de chacun dans l'entreprise, l'appropriation des outils numériques n'est pas la même.

Dans ce contexte où l'appropriation des outils numériques diffère aussi fortement, le risque est celui d'une fracture : entre des métiers très numérisés qui apparaîtraient modernes et d'autres qui pourraient se trouver ringardisés rapidement. Ce constat requiert une vigilance toute particulière, a fortiori dans le pays de Saint-Brieuc où la plus grande part des emplois n'est pas nécessairement catégorisée « numérique ».

Les Constats

Comment le numérique impacte-t-il les emplois et les façons de travailler dans le pays de Saint Briec ?

4

De nouvelles conditions de travail

1

Des améliorations et des normalisations des conditions de travail

Les robots, les outils numériques ou technologiques, l'automatisation de certaines tâches contribuent à améliorer les conditions de travail. Dans l'entrepôt de Système U à Ploufragan, on note ainsi une réduction de 90% du nombre d'accidents de travail liés aux charges manipulées et soulevées. Dans l'agriculture, le suivi à distance des élevages évite des visites nocturnes de contrôle. La pénibilité et les risques sont ainsi réduits, certaines conditions de travail se normalisent (par exemple, les agriculteurs.trices ne sont plus contraints de vivre sur leur exploitation).

2

La relation entre l'humain et la machine, nouvel enjeu des conditions de travail

Toutefois, le numérique entraîne également de nouvelles interrogations sur les conditions de travail. La robotisation augmente parfois les rythmes et les cadences de travail. Certaines professions se retrouvent désormais assujetties à la machine, puisque c'est elle qui donne l'ordre du travail à effectuer. Les conditions de travail doivent ainsi intégrer la question des relations entre les humains et les machines.

La transmission automatisée de données, la numérisation des plannings ou encore le télétravail peuvent éviter des déplacements aux salarié.e.s ; toutefois, ces pratiques peuvent individualiser les tâches, réduire les relations humaines alors que la qualité de celles-ci constituent un des leviers du bien-être au travail.

Enfin, les activités et métiers du territoire restent très inégalement éligibles au télé-travail. Ces pratiques restent peu développées.

La prise en compte du droit à la déconnexion dans le code du travail illustre un début de prise de conscience des impacts du numérique (dans ces trois dimensions) sur les conditions de travail ; elle reste réductrice et ne concerne que certaines professions

5

Des impacts et des enjeux difficiles à anticiper

1

Une approche numérique souvent restreinte à la communication et au web marketing

Bien souvent, la question de l'utilisation des outils numériques au sein des entreprises se limite à la communication et à la visibilité sur le net (web marketing). Si la communication est un enjeu important pour les entreprises, cette approche est restrictive, puisque la transition numérique revêt de nombreux autres aspects : internet collaboratif, mobilité, externalisation et sécurité des données, simplification et dématérialisation des processus internes, récolte et analyse des données : ces aspects semblent encore peu appropriés dans les entreprises locales.

2

Des conséquences difficiles à anticiper, les adaptations se font au fil de l'eau

Il n'est pas évident pour les entreprises d'avoir une vision globale des enjeux liés à la transition numérique : comment va évoluer le secteur d'activité ? Quelles seront les innovations technologiques qui impacteront les façons de produire ? Comment, en interne, les emplois vont-ils évoluer ? Quels seront les outils de travail des salariés demain ? Comment ces outils seront-ils utilisés ? Les adaptations se font au fil de l'eau ; l'ensemble des témoignages recueillis a mis l'accent sur la difficulté à anticiper les conséquences de la transition numérique, pour les employeurs comme pour les salarié.e.s.

3

Des outils numériques qui se développent au service d'une stratégie d'entreprise

Aussi, bien souvent dans les témoignages, le numérique n'est pas perçu comme un objet à même de faire évoluer, seul, les entreprises. Soit c'est l'apparition d'un nouvel outil qui va transformer progressivement les pratiques des professionnels (par exemple l'agriculteur qui s'équipe d'un smartphone, mais sans être dans une volonté de digitaliser son exploitation). Soit l'entreprise se trouve prise dans une évolution plus globale et repense intégralement son fonctionnement et sa stratégie et elle pourra, à cette occasion, s'emparer d'outils numériques.

Les Constats

Comment le numérique impacte-t-il les emplois et les façons de travailler dans le pays de Saint Brieuc ?

6

Les impacts du numérique sur l'entrepreneuriat

1 Le numérique peut faciliter l'entrepreneuriat

Si le numérique peut faciliter l'entrepreneuriat, c'est tout d'abord parce que la dématérialisation d'un certain nombre de démarches administratives, la disponibilité et la quantité de l'information que l'on trouve en ligne facilitent souvent la vie des entrepreneurs.

Ces derniers disposent également, avec les outils numériques et informatiques, d'une plus grande autonomie : ils peuvent faire eux-mêmes leur site web, leur mise en page,.... Comme pour les salarié.e.s, ces nouveaux outils obligent les entrepreneurs à développer de nouvelles compétences, en plus de leur savoir-faire initial : communiquer, être présents sur les réseaux sociaux, être en veille,... Reste que le numérique permet potentiellement d'accéder à des nouveaux marchés, de toucher rapidement un grand nombre de clients potentiels. Ainsi, il n'est plus nécessaire de disposer d'une vitrine physique pour vendre un produit, une vitrine numérique suffit.

Enfin, le développement du numérique est également associé au développement de start-up, y compris sur le territoire briochin. Le développement exponentiel de la collecte de données, leur accessibilité permet à des créateurs d'imaginer et développer de nouveaux services sur les Smartphones. Au-delà de l'essor de l'économie de la donnée, de nombreux entrepreneurs créent leur entreprise autour du numérique. A titre d'exemples, à Cap Entreprises, 17% des entreprises accompagnées entre 2006 et 2015 sont nées dans le domaine du numérique.

2 Mais ce n'est pas la condition sine qua none de l'entrepreneuriat et de l'innovation

Toutefois, numérique et entrepreneuriat ne vont pas toujours de pair ; certains secteurs d'activités ont beaucoup moins besoin que d'autres des outils numériques.

On l'a vu également, le numérique rend les consommateurs plus exigeants vis-à-vis des entrepreneurs qui doivent être présents sur le web, sur les réseaux sociaux, ...

L'innovation n'est pas non plus du seul ressort des start-up ! Certains services numériques reposeront sur une collecte et un traitement de données très complexe pour proposer in fine un service relativement simple et peu innovant en terme d'usages ; d'autres innovations sociales ne reposeront pas sur le numérique mais proposeront des services répondant fortement à un besoin. Aussi, il est important de souligner que l'innovation n'est pas uniquement numérique, a fortiori dans un territoire comme celui du pays de Saint-Brieuc.

Enfin, l'innovation locale repose également sur une présence territoriale nécessaire pour connaître et appréhender les besoins mais aussi pour aller à la rencontre des acteurs locaux et construire des projets collectifs. Si le numérique peut proposer des outils de mise en réseau, ils ne restent que des outils, au service d'échanges réels et d'une présence territoriale.

Les Préconisations

Pour une appropriation collective des impacts du numérique sur les emplois et les façons de travailler dans le pays de Saint-Brieuc

1

Mieux comprendre et anticiper les impacts du numérique sur les emplois et les façons de travailler dans le pays

Le Conseil de développement a recensé de nombreux acteurs, privés, publics ou associatifs qui œuvrent à la médiation et à l'accès aux usages du numérique notamment pour les individus. Toutefois, les chefs d'entreprises apparaissent encore peu outillés pour appréhender et anticiper les impacts du numérique sur leur secteur d'activités et les compétences de leurs salariés.

A ce titre, la rencontre et le croisement de connaissances entre les acteurs de la médiation numérique et des entreprises paraît particulièrement intéressante. A terme, l'objectif pourrait être de partager des projets communs.



3

Promouvoir et expérimenter de nouvelles formes de solidarité dans et entre les entreprises

Un des risques du numérique est de renforcer l'individualisation des pratiques ; or, dans l'entreprise comme ailleurs, le besoin de collectif et de solidarités est crucial. Aussi, le Conseil de développement se positionne en faveur de l'ensemble des dynamiques qui contribuent à développer les échanges, les dynamiques collectives, coopératives et les solidarités : au sein des entreprises, au sein d'un secteur d'activités ou encore au niveau territorial. Cette recherche pourrait être un préalable à l'ensemble du déploiement de la numérisation et de la robotisation.

En complément, les initiatives facilitant la mise en réseau et les coopérations entre les entrepreneurs individuels semblent intéressantes à développer. A ce titre, la présence territoriale, les rencontres apparaissent indispensables et complémentaires aux outils numériques.

2

Diffuser une culture numérique de base, une responsabilité collective

Les salarié.e.s comme les habitant.e.s ont besoin de s'approprier les outils numériques ; celles et ceux qui sont les moins familiarisés avec ces outils se trouvent démunis, dans la vie privée comme pour leur évolution professionnelle. Au même titre que la formation aux premiers secours se généralise dans les entreprises, il serait intéressant de voir se généraliser des formations à une culture numérique de base : outils informatiques, usages du net, rapport aux données personnelles et protection de la vie privée, outils coopératifs numériques,... ces apprentissages sont nécessaires pour tou.te.s.

4

Les impacts du numérique sur les emplois publics : anticiper !

Le profil des emplois du pays de Saint-Brieuc a la particularité de comporter une part importante d'emplois publics : comment les institutions et les collectivités territoriales se sont-elles emparées de cette question ? Comment anticipent-elles les impacts du numérique sur les métiers ? Il serait intéressant de disposer de réponses à cette question.

Les Préconisations

Pour une appropriation collective des impacts du numérique sur les emplois et les façons de travailler dans le pays de Saint-Brieuc

5

Accompagner la montée en compétences et les qualifications de chacun.e

On l'a vu, le numérique va entraîner une évolution des compétences utiles aux différents métiers : maintenance, connaissance d'outils collaboratifs, communication, gestion de données, informatique... : selon les métiers, ces compétences peuvent désormais s'avérer indispensables. De plus en plus, les professions nécessitent des compétences hybrides. Aussi, il est nécessaire de déployer différents outils à même de renforcer les compétences des salarié.e.s : intégration d'un volet numérique dans les démarches de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, développement de formations, adaptations de formations, renouvellement des pratiques pédagogiques, programmation de plans de formations,... apparaissent autant d'outils à même de relever ce défi.

6

Dépasser le risque de fracture entre la diversité des métiers existants

Il existe un risque important de dévalorisation des métiers non numériques ; les différents métiers seront différemment impactés par le numérique. Dans ce contexte et afin d'éviter une « ringardisation » des métiers qui seraient moins concernés par le numérique, il semble important de poursuivre les actions d'informations et de sensibilisation, notamment autour des métiers manuels. De la même façon, les parcours hybrides, « atypiques » méritent d'être revalorisés car il y a fort à parier que ces parcours seront de plus en plus nombreux demain.



Les Cahiers

Conseil de développement de l'agglomération briochine et du pays de Saint-Brieuc
Etudes.cd@pays-de-saintbrieuc.org - 02 96 58 62 26

Le Conseil de développement réunit des femmes et des hommes, issus des secteurs qui animent la vie des habitants : développement économique, formation, culture, emploi, santé, solidarité,... une soixantaine de structures, des habitants, font vivre le Conseil de développement.

Tous ces acteurs, aux compétences diverses, sont rassemblés pour s'informer, échanger, débattre et participer aux politiques publiques locales. Leurs approches, différentes et complémentaires, éclairent les thèmes abordés, et permettent de faire émerger des suggestions, des nouveaux projets.